

# All France FAQs - BENEFITS - Personal Information Change

## Toutes les FAQ France - AVANTAGES - Modification des informations personnelles

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, veuillez contacter le service d'assistance RH au numéro suivant [Digital Workplace](#)

---

- **Qui a droit à la Retraite Supplémentaire Article 83 ?**

Tous les salariés ayant au moins 3 mois d'ancienneté, les salariés impatriés bien que bénéficiant d'avantages de retraite dans leur pays de base et tous les expatriés.

Date last updated: 26 Dec 2023